

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 34 (1898)
Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

Sommaire. — *Intérêts de la Société.* — † *Alexandre Gavard.* — *L'acquisition d'une idée nouvelle.* — *Chronique scolaire.* — *Bibliographie.* — *Partie pratique.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

A partir du 1^{er} janvier prochain, la direction de la Société pédagogique romande sera confiée à nos amis du canton de Vaud et l'*Educateur* sera publié à Lausanne. A la veille de déposer son mandat, le comité directeur jurassien tient à remercier publiquement toutes les autorités, toutes les associations, toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie et de l'intérêt dans la lourde tâche qu'il avait assumée.

Nous n'oublierons jamais avec quelle unanimité le corps enseignant jurassien à tous ses degrés nous a vaillamment soutenus et comment la Société pédagogique jurassienne a mis obligeamment sa caisse à notre disposition en cas de déficit. C'est là un bel exemple de solidarité qui portera certainement ses fruits dans la nouvelle période qui s'ouvre devant nous.

Nos remerciements s'adressent aussi à la ville de Bienne, à sa population généreuse et hospitalière, à ses magistrats dévoués. Quels vœux plus beaux pourrions-nous faire pour cette cité prospère que ceux du poète :

Salut à toi, salut ! Bienne la belle !
 Perle brillante au front de mon pays.
 Pour te chanter rends-moi l'écho fidèle
 De tes enfants, de tes nombreux amis.
 Partout de fleurs le printemps te couronne ;
 Que de moissons ton été fait mûrir !
 Puis le pressoir réjouit ton automne . . .
 Le ciel te garde un brillant avenir.

Qu'un brillant avenir soit aussi réservé à cette Société pédagogique romande que nous aimons tant et sous la bannière de laquelle nous souhaitons que tous les instituteurs romands viennent se grouper en frères. Que nous soyons Genevois, Vaudois, Fribourgeois, Neuchâtelois, Valaisans ou Bernois, nos intérêts sont identiques et jamais ils ne seront mieux défendus que par notre chère Société pédagogique romande.

Le Comité directeur.

† ALEXANDRE GAVARD

Après M. John Clerc, M. Alexandre Gavard! C'est le cœur douloureusement ému que nous avons appris le décès inattendu du Directeur de l'instruction publique de Genève, de notre prédécesseur à la rédaction de l'*Educateur*.

Nous savions que M. Gavard était malade et n'avait pu assister à la conférence convoquée à Berne pour discuter le projet de loi sur les subsides à accorder par la Confédération aux écoles primaires. Dans la première semaine du mois d'octobre, M. Gavard avait dû s'aliter, atteint simultanément de plusieurs affections, qui, sans faire prévoir un dénouement prochain, étaient de nature à causer de sérieuses inquiétudes. A des troubles du cœur dont il souffrait déjà, étaient venus s'ajouter des rhumatismes intercostaux et un commencement de phlébite. Cet état ne tarda cependant pas à s'améliorer, du moins en apparence. Le malade put se lever, sortir en voiture et il s'acquittait pour la dernière fois, le 25 novembre, des fonctions de président du Conseil d'Etat, auxquelles il avait été appelé en 1897. Ses médecins lui avaient ordonné de s'abstenir de tout travail pendant quelques mois et d'aller faire un séjour dans le Midi. Il partit le lundi 28 novembre au matin et arriva le soir à Marseille, d'où il écrivit à sa famille que le voyage s'était bien effectué, qu'il était en bonne santé et que le temps était superbe. Mercredi il devait arriver à Menton. Mais le mardi, 29 novembre, vers midi, la nouvelle de sa mort subite, survenue à Nice, a été transmise à Genève par le télégraphe. M. Gavard était bien arrivé à Nice; il était sorti à 5 h. $\frac{1}{2}$ et rentré à 9 h. $\frac{1}{2}$. Il avait commandé un lait froid et du feu pour le lendemain matin à 9 h. En entrant à cette heure dans sa chambre, la femme de chambre l'a trouvé mort tout habillé dans son fauteuil; le lit n'était pas défait. Tout fait prévoir que M. Gavard est mort d'une syncope, sans souffrance.

Les obsèques de M. Gavard ont eu lieu à Genève le 4 décembre au milieu d'un grand concours de population. Le peuple genevois avait tenu à faire à ce magistrat dévoué des funérailles grandioses.

Sur sa tombe MM. Vautier, président du Conseil d'Etat, Ruchet, conseiller aux Etats, Pierre Moriaud, député au Grand Conseil, Lachenal, conseiller fédéral, Favon, rédacteur, ont rendu hommage aux grandes qualités de cœur, à l'intelligence supérieure à l'énergie laborieuse de ce « fils de pauvre » se frayant un chemin jusqu'à la magistrature suprême de la République.

Ce qu'il restera pour nous, instituteurs, c'est l'homme du dévouement qui aimait l'école, qui aimait le corps enseignant, qui chérissait l'enfance, l'enfance pauvre surtout. Il nous a laissé comme testament ces belles paroles: « Que pas un enfant,

qu'aucun être ne demeure sans le pain du corps et de l'esprit, sans le foyer qui le réchauffe. »

Au nom des instituteurs romands nous présentons à la famille de M. Gavard nos sentiments de sympathique condoléance. Sa mémoire et son exemple seront vivaces parmi nous.

H. GOBAT.

L'ACQUISITION D'UNE IDÉE NOUVELLE

Une idée nouvelle à saisir, à nous assimiler, à faire nôtre, est une entreprise presque aussi difficile que d'apprendre à peindre l'aquarelle, ou à diriger un grand hôtel. Cela demande un effort prolongé et de l'habileté, une habileté que peut-être je n'acquerrai jamais, comme jamais je ne sauterai par-dessus une barrière haute de six pieds. Les ligaments de l'esprit en sont torturés, forcés, et *cela fait mal*. La croissance produit des douleurs, et chaque idée relativement nouvelle signifie une croissance de l'esprit. Les habitudes de l'esprit sont même plus difficiles à changer que les habitudes physiques ; et une nouvelle idée peut vous forcer à faire de grands changements dans votre installation intellectuelle, si bien que vous en êtes tout malade, tel un fumeur invétéré qui s'abstient du tabac. Naturellement nous n'avons pas envie de subir souvent de ces révolutions intérieures, peut-être n'y résisterions-nous pas longtemps.

Mais outre le travail d'enfantement des idées nouvelles, et la fatale tendance de l'attention à se porter vers ce qui nous est familier, et à éviter ce qui nous serait le plus nécessaire, il y a un autre obstacle à notre acquisition d'idées nouvelles, c'est une disposition à considérer comme hostile et dangereux tout ce que nous ne comprenons pas. Et ce n'est pas là une disposition particulière à l'inflexible conservateur. Presque tous les radicaux ont quelques points faibles, favoris, sur lesquels ils sont les plus rigides conservateurs du monde. Quand il s'agit d'un de ces points, une idée nouvelle fait presque l'effet d'une accusation. Si cette idée nous est nouvelle, c'est donc que nous avons été nonchalants dans notre œuvre ; et, naturellement, nous nous redressons contre l'accusation. Indiquez au directeur d'un asile charitable une méthode de faire le pain à meilleur compte ; même si son travail en est amoindri, neuf fois sur dix son impulsion sera contraire à l'innovation. Ce n'est pas seulement l'inertie naturelle qui est hostile à un redressement intellectuel, c'est aussi un malaise, quant à la sécurité de sa position. Cette crainte se trouve parallèlement dans la pensée. La nouvelle idée peut bouleverser tout l'édifice de notre personnalité !

Ainsi, quand les nouvelles idées s'élèvent à notre horizon, nous sommes portés à les combattre d'autant plus vigoureusement qu'elles sont plus importantes pour notre développement. Si nous tournons le dos à ces idées, si nous leur faisons une opposition énergique, si même nous en sommes irrités, nous n'obéissons qu'à un instinct très naturel, que les Allemands appellent « *Selbsterhaltungstrieb* ». Mais si nous nous rendons compte de cela, clairement, une seule fois, nous ne pourrions plus jamais le faire avec la même naïve assurance. Nous savons faire « l'escompte » de notre opposition enthousiaste. Cette opposition tranchante qui avait un air si viril, si indépendant et original, nous apparaît dorénavant comme du simple chauvinisme. Très naturelle en certaines phases de développement, elle est détruite, par une conscience de soi-même plus claire.

D'après *Richard-C. Cabot*,

MARIE RAAFLAUB.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — † **Louis Gilliéron.** M. Louis Gilliéron, inspecteur des travaux manuels dans les écoles primaires de Genève, l'un des hommes qui ont le plus travaillé à l'introduction des travaux manuels dans le programme des écoles, est décédé le 1^{er} décembre au matin, à l'âge de 41 ans.

C'était un travailleur et un modeste. Il avait pris à cœur sa tâche et savait diriger avec méthode et talent les divers cours de son enseignement. On sait la part qu'il a prise à l'organisation des cours normaux, destinés aux instituteurs qui veulent se former à l'enseignement des travaux manuels. Nous espérons qu'un de ses collègues voudra bien consacrer dans l'*Educateur* une notice plus détaillée, à raconter la carrière utile d'un des hommes d'école les plus connus et les plus appréciés en Suisse.

VAUD. — **Inspecteurs scolaires.** — Dans sa dernière session, le Grand Conseil a autorisé le Département de l'instruction publique à porter de trois à six le nombre des adjoints chargés de l'inspection des écoles.

NEUCHÂTEL. — † **Caroline Lambelet.** (Paroles prononcées le 21 novembre 1898 sur sa tombe par M. A.-P. Dubois, directeur des écoles primaires du Locle.)

« Permettez-moi de venir à mon tour, tant au nom du corps enseignant primaire du Locle que personnellement, adresser un dernier adieu à celle qui fut une collègue et une collaboratrice si distinguée.

« Appelée jeune à gagner sa vie, par suite de circonstances de famille, Mademoiselle Lambelet avait, par une véritable vocation, choisi la carrière de l'enseignement, et ce choix, fait à un âge où tant de personnes ne sont pas encore fixées sur leurs aptitudes, se trouva être celui qu'il fallait faire.

« Nommée en 4^e classe en 1860 après avoir subi ses examens d'Etat d'une manière distinguée, Mademoiselle Lambelet passa en 3^e en 1866 et en 2^e en 1871. Pendant ce temps, elle fut un an durant chargée de préparer à l'examen d'ouvrages à l'aiguille, les aspirantes au brevet primaire, élèves de notre école secondaire. Elle n'accepta à aucun prix de continuer à se charger de ces leçons craignant qu'elles ne portassent préjudice à la marche de sa classe primaire.

« En 1889, enfin, elle fut nommée par voie d'appel au poste qu'elle occupa jusqu'il y a peu de mois. Mais Mademoiselle Lambelet, après avoir parcouru d'une façon brillante, trois étapes successives de notre hiérarchie scolaire, était si modeste, qu'il fallut toutes les instances officieuses des membres les plus influents de la commission scolaire, pour la décider à accepter les fonctions d'institutrice de 1^{re} classe; et cependant personne n'était plus qu'elle capable de les bien remplir. Ce choix fut certainement ratifié par la population, et particulièrement par ses collègues, qui savaient l'apprécier à sa haute valeur.

« Les nombreuses générations de jeunes filles, qui ont été sous sa direction, n'ont conservé que des souvenirs précieux des années qu'elles ont passées dans sa classe: toutes vous rediront avec quel soin son enseignement était préparé, quel zèle et quel entrain elle communiquait à ses élèves, quel esprit de corps elle leur inspirait pour marcher d'une même ardeur à la conquête du savoir. Elles vous diront encore que pour Mademoiselle Lambelet, l'acquisition des connaissances n'était pas le but unique de l'école, elle ne voyait là que le moyen de perfectionner les facultés de ses élèves, de fortifier leur volonté, d'éveiller en elles de bons sentiments. C'était une éducatrice dans le vrai sens du mot.

« Dans toutes les parties de son activité scolaire, nous retrouvons les mêmes qualités, aussi n'est-il pas étonnant que les relations de cette institutrice avec les parents de ses élèves aient toujours été empreintes de la plus entière con-

fiance. Celles qu'elle entretenait avec les autorités scolaires et avec ses collègues ne le furent pas moins. Nous nous souviendrons toujours du tact parfait avec lequel elle discutait des questions de détail les plus délicates et de l'intérêt qu'elle apportait à tout ce qui concernait sa classe.

« Aussi le succès a-t-il couronné ses efforts; je n'en citerai pour preuve que le résultat de la dernière année scolaire dans laquelle elle tint sa classe. Toutes les élèves qui se présentèrent à l'examen pour l'obtention du certificat d'études obtinrent ce diplôme.

« Dirai-je encore combien sa voix était écoutée dans les conférences! Avec le calme et le bon sens qui la caractérisaient, elle savait concilier les avis différents, tout en tenant ferme au principe qu'elle estimait être vrai.

« A côté de l'école, Mademoiselle Lambelet s'occupa avec dévouement des enfants pauvres en présidant, durant de longues années, le comité de couture des institutrices, auquel elle sut communiquer son activité bienfaisante.

« Le champ d'activité d'une femme est généralement plus restreint que celui d'un homme; mais quand, dans ce champ, on a travaillé avec ardeur jusqu'au moment où les forces font défaut, qu'on a consacré sa vie, son âme, à une œuvre, il importe peu que cette œuvre soit modeste, qu'il ne s'agisse que de l'école primaire. Nous qui avons assisté au déploiement de cette activité, qui avons apprécié les talents, les travaux de notre collègue, et vu leurs résultats, nous devons dire: « Mademoiselle Lambelet a bien mérité de la patrie. » Et puisque le mot de la patrie est venu sur nos lèvres, disons bien haut que c'est l'idée qu'il représente qui fut le guide de Mademoiselle Lambelet pendant sa carrière. Elevée au milieu d'une famille où le mot de patrie n'était pas une vaine parole, où l'on savait ce que c'était que se dévouer pour la patrie, elle a rempli sa tâche modestement, sans autre ambition que de préparer ses élèves, l'avenir de la patrie, à être de braves et bonnes jeunes filles, dignes de leur pays.

« Qu'elle se repose en paix de ses longs travaux! Ses œuvres lui survivent. »

Communiqué par M^{lle} LISE HUGUENIN.

JURA BERNOIS. — † **Georges Monnin.** Le 1^{er} décembre est décédé à Bassecourt, son village d'origine, à la suite d'une attaque d'apoplexie qui l'avait frappé la veille, M. Georges Monnin, ancien instituteur et ancien juge au tribunal du district. Sa santé était devenue faible depuis quelques années, au point qu'il dut demander en 1894 sa mise à la retraite. Il jouissait d'une modeste pension à laquelle contribuait la commune de Bassecourt où il rendit les meilleurs services comme instituteur pendant nombre d'années. Il avait fonctionné auparavant pendant trois ans à l'école de Montavon. Il a été longtemps président du synode de cercle du district de Delémont.

Georges Monnin était né le 12 avril 1851. Il sera regretté de ses concitoyens et de ses collègues, qui ont pu apprécier son sens droit, l'intérêt qu'il portait à la cause de l'éducation et en général son dévouement au bien public. Ses obsèques ont eu lieu le 4 décembre à Bassecourt.

— † **Henri-Louis Mérillat.** Cet ancien instituteur est décédé le 7 décembre à Perrefitte, sa commune d'origine. Il était né le 1^{er} janvier 1829 et avait été breveté en 1847 après avoir suivi les cours de l'école normale de Porrentruy. Mérillat avait été quelques années instituteur à l'école de district de Therwyl (Bâle-Campagne). Revenu au pays, il termina sa carrière d'instituteur à Moutier. Il recevait une pension de l'État et une autre de la commune de Moutier.

— **Synode libre de Bienne.** Le corps enseignant français du district de Bienne, réuni le 7 décembre dernier, a assisté à une leçon de lecture donnée par M. l'inspecteur Gobat d'après la méthode des mots normaux. Pendant une heure et demie l'auteur de *Mon joli petit livre* et des *Lectures illustrées* a su tenir en éveil l'attention et l'intérêt des huit jeunes élèves qui avaient mis beaucoup de

bonne volonté à venir profiter de cette leçon, d'autant plus intéressante que M. Gobat y a rattaché la religion, le calcul, l'écriture et le dessin, pour bien faire comprendre de quelle manière l'enseignement peut être concentré autour du même sujet. Les assistants ont suivi avec un réel plaisir le développement de ces différentes leçons, et ont pu se convaincre qu'il y a moyen d'instruire les petits sur les bancs de l'école tout en les amusant.

La discussion qui a suivi a été assez animée et a contribué à éclaircir certains points dont pourront surtout tirer profit ceux de nos collègues chargés de l'enseignement au degré inférieur. Cette séance a eu pour effet d'affirmer, une fois de plus, qu'une leçon pratique exposée d'une manière méthodique et rationnelle est plus féconde en bons résultats qu'un exposé théorique sur un sujet donné.

A. J.

SUISSE ROMANDE. — Caisse de secours des instituteurs romands. Les instituteurs de la Suisse allemande ont, du 1^{er} janvier au 7 décembre 1898, versé 2732 fr. 95 pour l'œuvre des orphelins du corps enseignant. Les institutrices et les instituteurs romands, surtout ceux de l'enseignement secondaire qui ont des traitements plus élevés, se font un devoir d'acheter l'*Agenda des écoles* dont les bénéfices sont versés à la caisse de secours. L'œuvre a des agents dans tous les districts et dans toutes les villes importantes de la Suisse romande.

— **Réforme orthographique.** Le Comité central de la Société suisse de réforme orthographique, dont le siège est à Neuchâtel pour la période bisannuelle (?) 1898—1900, vient d'adresser, conformément à une décision prise par la dernière assemblée générale de la société à Lausanne, l'adresse suivante à tous les Chefs des Départements de l'Instruction publique des six cantons romands :

Monsieur le Conseiller,

Vous n'ignorez pas que depuis plusieurs années un mouvement marqué s'est manifesté en France et dans les pays qui parlent le français en faveur de la simplification de l'orthographe. Le but principal que se proposent les auteurs (?) de cette réforme est de faciliter aux enfants une étude souvent rebutante et oiseuse. Combien de temps en effet est perdu pour la mémorisation de règles illogiques et par des exercices fatigants et ennuyeux, tandis que le même temps pourrait être employé d'une manière plus profitable à la formation de l'esprit ? Dans nos écoles, l'enfant apprend essentiellement l'orthographe, c'est à dire la manière dont les sons de la langue sont rendus par des signes, alors qu'on devrait surtout lui enseigner à exprimer sa propre pensée par la parole et par l'écriture.

Bien plus, dans les examens des différents degrés la dictée est devenue une des épreuves principales et l'on a vu des jeunes gens et des jeunes filles manquer leur carrière pour une faute contre un usage contestable et souvent absurde.

Déjà en France un progrès a été accompli sous le premier ministère de M. L. Bourgeois qui a prescrit aux examinateurs de ne pas chercher à embarrasser les candidats par des difficultés inutiles et d'apprécier les fautes plutôt que de les compter. Une commission à la tête de laquelle se trouve M. Gréard, de l'Académie française, a été nommée pour examiner jusqu'à quel point l'on pourrait simplifier l'orthographe elle-même.

La Société suisse pour la réforme orthographique, qui s'est proposé pour but de propager ces idées dans notre pays, nous a chargés de vous représenter respectueusement qu'on attribue généralement trop d'importance aux fautes d'orthographe et que moins de rigorisme serait désirable.

Elle insiste spécialement sur deux points qui lui semblent s'imposer en premier lieu.

Ce serait d'abord la substitution d'un *s* à l'*x* final soit au singulier soit au pluriel. Cet *x*, en effet, est dû tantôt à une fausse étymologie (*voix, paix*), tantôt au fait qu'une ligature, dont usaient les copistes du moyen âge pour représenter la finale *us* a été confondue avec un *x*. *Faus* s'écrivait *fax*, ce qui est l'origine de la graphie *faux*. Nous n'avons pas besoin de vous rapeler les règles absolument arbitraires que donnent les gramairiens sur le pluriel des noms en *eu* et *ou*, règles qui fatiguent sans utilité aucune l'esprit des élèves.

En second lieu, il serait à propos de renoncer à l'emploi du trait d'union. Déjà bien avant le mouvement actuel, en 1876, M. Arsène Darmesteter, dont personne ne met en doute la compétence sur toutes les matières qui concernent la grammaire française, réclamait dans son livre sur les mots composés l'abolition de ce signe dont la langue française est presque la seule à faire usage. Il proposait d'écrire les juxtaposés, c'est à dire les termes formés d'un substantif et d'un adjectif ou d'un substantif et d'un complément, en autant de mots qu'il y a d'éléments primitifs (*fer blanc* come *moyen âge*, *arc en ciel* come *chemin de fer*); tandis que les composés proprement dits, qui ne peuvent s'analyser qu'en supposant une éclipse, devraient s'écrire en un seul mot (*portemonaie* come *portemanteau* et *portefaix* (?), *sousentendu* come *soustraire*).

Ces deux réformes étaient de celles que M. Gréard avait proposées il y a quelques années à l'Académie française; c'est vous dire qu'en les adoptant tout de suite nous ne saurions être accusés de dépasser les limites de la modération. Nous croyons au contraire que vous vous conformerez à la tendance générale de simplification qui s'est manifestée dans l'orthographe française depuis le XVIII^{me} siècle, en donnant des ordres pour que ces deux réformes soient au moins tolérées dans les écoles de votre canton.

Agrérez, Monsieur le Conseiller, l'assurance de notre haute considération.

*Le Comité central
de la Société suisse de réforme orthographique :*

D^r J. LE COULTRE, Président.
ARTHUR PIAGET, Vice-Président.
AD. BLASER, Secrétaire.
A.-P. DUBOIS, Caissier.
R. STEINER.

P. S. -- La Société suisse de réforme orthographique compte plus de cinq cents membres répartis dans tous les cantons de la Suisse romande. Il y a des sections organisées dans les cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel et Berne. La cotisation annuelle est de fr. 1. —; les membres reçoivent gratuitement le bulletin publié chaque année par le Comité central. Il suffit, pour être reçu membre de la société d'en exprimer le désir à un des membres du Comité central ou des comités de sections. La société forme elle-même une section de la Société de réforme orthographique dont le siège est à Paris et qui comprend en outre une section française et une section belge.

ARGOVIE. — Pour les enfants pauvres des écoles. M^{lle} Anna Lützelshwab, anciennement buraliste postale, décédée récemment, a fait des legs importants en faveur d'œuvres de bienfaisance. Elle a donné entre autres une somme de 8,000 francs dont les intérêts devront servir à l'éducation morale des jeunes filles qui, au sortir de l'école, se voient dans le cas de chercher de l'occupation dans les fabriques. Quand l'occasion d'employer ainsi cet argent ne se présenterait pas, il servirait à procurer une nourriture fortifiante aux enfants pauvres des écoles.

ZURICH. — † **Conrad-Ferdinand Meyer**. Ce célèbre poète et romancier est mort subitement le 29 novembre d'une attaque d'apoplexie, dans sa campagne de Kilchberg, au bord du lac de Zurich.

C.-F. Meyer est né en 1825 à Zurich. D'une vieille famille du patriciat, fils d'un conseiller d'Etat, il reçut une éducation littéraire des plus complètes par les soins de sa mère, femme d'une haute intelligence et d'un grand cœur. Ses parents le destinaient à la jurisprudence, mais le mauvais état de sa santé l'empêcha de mener à fin les études commencées dans ce but. L'histoire et la philologie ne tardèrent pas à l'occuper entièrement. De longs et fréquents séjours à Paris et dans la Suisse française, à Lausanne notamment, lui permirent de s'initier complètement à la culture romane.

Les débuts littéraires de Meyer datent de l'année 1867. Il est surtout connu dans la Suisse française par son roman *Georges Jenatsch*, traduit par F. Perret.

Avec Jean-Conrad Meyer disparaît le meilleur écrivain de la Suisse allemande, à notre époque, un poète qui égalait presque Gottfried Keller au double point de vue du fond et de la forme de ses productions.

FRANCE. — **Un referendum**. Parmi les revues pédagogiques les plus répandues en France et dans les pays de langue française, on peut citer le *Journal des instituteurs*, qui compte près de vingt-cinq mille abonnés. A partir d'octobre dernier cet important organe du corps enseignant a commencé la publication d'une série d'articles sur la *réforme de l'orthographe*, en faisant la part la plus large à la contradiction. Pendant six mois, chaque semaine le journal publiera une chronique sur la réforme, imprimée en orthographe simplifiée.

Cette partie spéciale est confiée à M. Aug. Renard, qui prend pour devise, dans le premier article publié, cette parole de Fénelon : « L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée pour la vérité et la vertu. »

Au premier mai prochain, alors que la question aura été traitée sous toutes ses faces, que toutes les objections qui auront pu être présentées auront été discutées, tous les instituteurs et institutrices de France, abonnés ou non, seront appelés à donner leur avis sur la question.

Ce referendum non officiel ne manquera pas d'être intéressant pour tous ceux que préoccupent les questions d'enseignement primaire et nous ne manquerons pas de renseigner nos lecteurs sur l'opinion de leurs collègues de France.

Du reste la réforme de l'orthographe est décidément à l'ordre du jour en France. On sait que son organe principal est le *Réformiste*, rédigé par M. Jean-S. Barrès, qui consacre sa grande fortune à la propagande en faveur de diverses réformes, entre autres celle qui nous occupe. Nous avons déjà nommé le *Journal des instituteurs*. L'*Ecole nouvelle* a pris parti dans le même sens, la *Revue des revues*, la *Lanterne*, la *Volonté* et bien d'autres ont parlé dernièrement de la réforme avec éloges. On annonce même que bientôt une revue très importante imprimera plusieurs de ses pages en orthographe simplifiée. A.-P. D.

BIBLIOGRAPHIE

L'enseignement des langues vivantes dans les collèges, par R. Horner, professeur à l'université. Fribourg, librairie catholique suisse. Prix : ? fr.

C'est un tirage à part d'articles que l'auteur a publiés dans le *Bulletin pédagogique* sur les nombreuses méthodes préconisées pour l'enseignement des langues vivantes. Sous sa forme concise, il faut louer cette brochure qui à un sens critique très compétent joint des qualités claires et solides d'exposition. H. G.

Histoire de la Suisse au XIX^e siècle, par Alexandre Gavard, directeur de l'instruction publique à Genève, député aux Etats suisses. Chaux-de-Fonds, F. Zahn, éditeur. Prix : br. 13 fr. 50 ; rel. 17 fr. 50.

Avant de faire un choix pour les étrennes de Noël et du Nouvel-An, allez chez votre libraire, demandez-lui le dernier ouvrage publié par M. F. Zahn, à la Chaux-de-Fonds, l'*Histoire de la Suisse au XIX^e siècle*; achetez-le et vous aurez un trésor historique et artistique, car les illustrations, tableaux et portraits ne sont pas moins admirables que le texte. L'auteur, M. Alex. Gavard, présenté au public par une préface étonnante de vérité de M. A. Lachenal, conseiller fédéral, vous fera parcourir l'émouvante période qui va de la fin du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours et vous montrera, dans la deuxième partie du splendide ouvrage qui nous occupe, la Suisse sous la constitution de 1848; les événements de Neuchâtel (1857); la Suisse et la guerre d'Italie (1859); la Suisse et l'annexion de la Savoie (1860); la Suisse et la guerre franco-allemande (1870); la Confédération de 1874-1898; le mouvement politique, économique, social en Suisse; les formes nouvelles de la démocratie; le referendum; l'initiative; la représentation proportionnelle; le rachat des chemins de fer, etc., œuvre magnifique et digne de figurer à chaque foyer où le souvenir de la patrie élève la pensée et fait vibrer le cœur.

Le dernier ouvrage du regretté Gavard est complètement achevé; la dixième et dernière livraison est sous presse au moment où nous écrivons; elle paraîtra pour le 15 décembre. C'est un devoir pour chaque instituteur romand de posséder le dernier ouvrage de l'homme distingué qui a tant aimé l'école et la patrie, de ce citoyen éminent qui figurera avec honneur au premier rang de ces instituteurs suisses du XIX^e siècle qui ont su si bien découvrir l'âme de la nation que celle-ci leur a confié ses plus hautes destinées. Z. et H. G.

Sans père, nouvelle par Pierre César. Lausanne, Auguste Jaunin, éditeur. Prix : 3 francs.

Sans père est une nouvelle édition revue de l'ouvrage du même auteur, *Sans famille*, qui a été traduit en allemand sous le titre de *Heimatlos*. C'est un roman d'éducation dédié au regretté M. Gavard dont toute la sympathie était acquise à l'œuvre de l'enfance abandonnée. Nous ne nous étendrons pas sur l'histoire de Jean l'horloger, mais nous sommes certain que ceux qui ont lu *Sans famille* reliront avec plaisir et profit *Sans père*, car au bénéfice d'une seconde lecture ils ajouteront le plaisir de voir comment M. R. Kiener a su illustrer de main de maître le récit de l'auteur. H. G.

Ephémérides Lauterburg pour 1899. Prix : 2 francs.

Les *Calendriers Lauterburg* présentent chaque jour une jolie vue (vignette) dont une grande partie est renouvelée chaque année.

Leur exécution artistique, ainsi que la distribution soignée des vues font de ces calendriers les plus intéressants, en même temps une œuvre géographique-historique de valeur pour écoles et familles.

Les *Calendriers* se vendent chez tous les libraires et papetiers, ainsi que chez l'auteur E. Lauterburg, peintre à Berne.

I vocaboli francesi raggruppati secondo il significato, par Antonio Bonifacio. Paris, Boyveau et Chevillet; Genève, R. Burkhardt. Prix relié toile : 2 fr. 25.

C'est un recueil de mots français avec traduction italienne en regard. Les vocables sont groupés d'après le sens comme dans les dictionnaires idéologiques. L'auteur ne tient compte que des verbes, des noms et des adjectifs qu'il fait suivre de quelques réflexions grammaticales et de proverbes. Cet ouvrage est spécialement destiné aux élèves des écoles secondaires d'Italie, mais il peut aussi convenir aux lycées et collèges français. H. G.

Au Pays romand, Etrences littéraires pour 1899. Lausanne, F. Payot, éditeur.
- Prix : 3 fr. 50.

C'est pour la treizième fois que paraissent les *Etrences littéraires romandes* fondées par M. Imer et continuées par M. Payot. C'est M. Philippe Monnier qui, cette année, a fait la chronique romande. On sait que nos meilleurs écrivains romands se passent la plume pour jeter un coup d'œil rétrospectif sur les événements petits et grands qui agitent pendant 12 mois un heureux pays « où nous parlons, nous écrivons et nous pensons à peu près en français ». M. Payot a su maintenir le groupe des amis fidèles : Virgile Rossel, Philippe Godet, Adolphe Ribaux, Henri Warnery, M^{me} Marie Durand, Isabelle Kaiser, Eugène Pradier, Dr Chatelain, Alfred Cérésolle. Quand introduira-t-il les jeunes qui cherchent à renouveler les formes tout en augmentant le patrimoine des idées ?
H. G.

Deutsche Grammatik für Ausländer par le Dr Karl Krause, revue par le Dr Karl Nager. Grössere Ausgabe. Prix : 4 marcs. Ausgabe für Schüler. Prix : 2 marcs 40. Berlin, Wilh. Werther, éditeur.

Nous avons parcouru avec intérêt ces deux grammaires allemandes destinées aux étrangers, soit aux écoles allemandes de l'étranger. La grande édition est destinée aux maîtres, à ceux qui veulent approfondir les finesses de la langue allemande. La petite édition est rédigée à l'usage des classes. Ce qui nous a frappé, c'est la clarté de l'exposition, le plan simple et pratique de l'auteur, le choix excellent des exemples.

La *Grammaire allemande* de Krause-Nager en est à sa cinquième édition. C'est, une preuve que l'ouvrage est répandu et qu'il rend des services d'autant plus appréciés qu'il tire des comparaisons utiles avec les autres langues modernes, particulièrement avec le français.
H. G.

Recueil de lectures choisies à l'usage des écoles primaires, par M^{me} B. Collin. Paris, librairie Félix Alcan. Prix cart. : fr. 1.50.

Le choix de ces lectures est bon. Tout en réservant une part suffisante aux auteurs classiques, ce livre cherche à familiariser les élèves avec les contemporains. L'ouvrage est divisé en trois parties : littérature et voyages ; histoire et géographie ; poésie.
H. G.

Récits et biographies historiques, par G. Dhombres et G. Monod. Cinquième édition. Paris, Félix Alcan, éditeur. Prix cart. : 3 fr.

Cette petite histoire universelle est divisée en deux parties qui se vendent séparément : histoire ancienne, grecque et romaine ; histoire du moyen âge et histoire moderne. Il faut louer le style simple des auteurs qui se sont efforcés de faire entrer dans l'esprit d'enfants de 10 à 12 ans des notions et des idées claires. Dans le cadre historique réduit à ses grandes lignes se trouvent intercalés des récits et des biographies qui donnent la vie, le mouvement et le relief aux leçons. C'est là que nous rencontrons ces beaux traits, ces grandes vies qui éveillent l'enthousiasme dans le cœur de nos élèves. L'ouvrage de MM. Dhombres et Monod peut être chaleureusement recommandé.
H. G.

Se trouver à l'aise dans la compagnie des hommes supérieurs indique une supériorité, et réciproquement : un être inférieur y sera gêné comme une oie fourvoyée parmi des cygnes.
ANDRÉ LEMOYNE.

Sur cent Crésus que vous voyez passer, étendus dans leurs carrosses, au milieu de fourrures précieuses, combien y en a-t-il qui n'ont plus qu'une jouissance, celle de se rappeler le temps où ils ciraient leurs bottes eux-mêmes.

GUSTAVE DROZ.

PARTIE PRATIQUE

I. LANGUE FRANÇAISE

Récitation

(DEGRÉ INFÉRIEUR)

Sous un buisson fleuri

Ils étaient-là tous cinq, la sœur et les quatre frères,
Assis sous un buisson fleuri,
Ils avaient bien couru, bien ri,
Et causaient un moment, perdus dans les fougères,
Quelque peu fatigués, mais charmants, mais joyeux,
Chacun cherchait ce qu'il aimait le mieux :
— Moi, ce sont les pantins, fit l'aîné d'un air grave.
— Moi, les fusils ; je suis très brave.
— Moi, les livres, dit le petit,
Savant qui depuis hier épèle.
— Moi, les fraises, sans contredit.
A toi de parler, Gabrielle.
— Moi, fit-elle, c'est étonnant,
Attends un peu... Je ne sais guère...
Oh si ! je sais maintenant :
C'est un baiser de notre mère.

M^{me} SOPHIE HUE.

Quelques notes sur l'enseignement de l'orthographe

1. L'orthographe occupe une grande place parmi les connaissances indispensables dans la vie pratique.
2. Si nos enfants n'écrivent pas correctement, c'est parce que l'école ne les y a pas suffisamment préparés.
3. Il convient d'apporter plus de soins à l'étude du plan d'enseignement et de s'en tenir plus strictement aux matières prévues pour les différentes années scolaires.
4. Toutes les branches du programme doivent concourir à l'étude de l'orthographe.
5. Dans toutes les leçons, on exigera des enfants une prononciation rigoureusement correcte.
6. Pour obliger les élèves à observer les éléments orthographiques des mots, on aura fréquemment recours à la décomposition, à la copie, à l'épellation, à la dictée, à la reproduction de mémoire, à l'étude des familles de mots, des homonymes et des synonymes.
7. Pour tous ces exercices, on recommande l'usage journalier du tableau noir.
8. On ne saurait assez insister sur un contrôle rigoureux de tous les travaux écrits, même des pensums, qui ne devront jamais être trop longs.
9. La grammaire (manuel de grammaire) est nécessaire pour l'étude de l'orthographe.
10. L'enseignement de la grammaire doit être simple, élémentaire, intuitif et surtout pratique ; on s'en tiendra aux règles les plus essentielles ; on multipliera sous toutes les formes, verbalement et par écrit, les exercices d'application des règles étudiées.

11. Il y aurait avantage à traiter d'abord de vive voix tout travail destiné à être écrit.

12. Les exercices d'analyse se feront exclusivement de vive voix, d'après le livre ou le tableau noir; les analyses écrites doivent être bannies de l'enseignement.

13. La dictée est l'exercice orthographique par excellence. Les textes des dictées seront choisis avec soin, de préférence dans le livre de lecture; on en variera autant que possible le sujet.

14. Il est de bonne pédagogie de préparer les dictées, d'épeler les mots difficiles, de les écrire ou de les faire écrire au tableau noir. De temps en temps on fera toute la dictée au tableau noir.

15. Les dictées devront être corrigées avec soin; on accordera la préférence à la correction en commun. — A ce travail, on rattachera avec fruit des exercices d'étymologie, d'homonymie, d'analyse et de ponctuation. On n'abusera pas de la méthode qui consiste à échanger les cahiers.

16. Les dictées prises en dehors du livre de lecture seront, en règle générale, corrigées par le maître.

ALB. BAUMGARTNER.

Cours élémentaire de littérature française

III^e partie — XVII^e siècle

X

Boileau; — Querelle des anciens et des modernes

Boileau (1636—1711) occupe dans la littérature française une place modeste, mais honorable. Il a exercé par sa critique une influence utile sur les grands poètes de son temps. Il a rappelé au bon sens et à la raison ceux que l'imagination entraînait et égarait; il a appris à son ami Racine à «faire difficilement des vers faciles»; il a encouragé Molière à cultiver le vrai comique, il a flétri les auteurs ridicules; il a enfin donné des règles à la poésie, règles artificielles, qui ont eu cependant leur utilité. Boileau a composé des *Satires*, des *Épîtres*, le *Lutrin*, l'*Art poétique*. C'est principalement dans ce dernier ouvrage qu'il a exposé sa doctrine littéraire et morale. — «Aimez la raison; aimez la vertu,» dit-il aux écrivains :

Le vrai seul est beau, lui seul est aimable.

Il met les poètes en garde contre toute faute d'harmonie :

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée

Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée;

il formule, après Aristote, la règle des trois unités et en fait, pour la poésie tragique, une loi immuable :

Qu'en un lieu, qu'en un jour un seul fait accompli

Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

Enfin il recommande la noblesse des pensées :

Le vers se sent toujours des bassesses du cœur.

Boileau a résumé et précisé les tendances de ses contemporains. Nous ne croyons plus aujourd'hui que son œuvre vaille pour tous les temps, mais nous en retenons volontiers les conseils qui se rapportent au respect du bon sens et de la morale.

«Jamais un vers n'est parti de son cœur,» dit Marmontel, en parlant de Boileau. Ce jugement est trop sévère. Boileau n'était pas un poète, mais c'était un noble caractère. Rappelons qu'il était l'ami intime, le conseiller écouté et apprécié de Racine, de Molière et de La Fontaine. Les quatre amis se réunissaient dans une maison de la *rue du Vieux Colombier* pour causer de littérature et d'art. Ils avaient chacun un pseudonyme, Molière *Gélaste*, Racine *Acanthe*, Boileau *Ariste* et La Fontaine *Polyphile*. Saluons en passant ce quatuor de nobles amis.

Le sage Boileau avait la verve moqueuse ; c'était un honnête homme, qui savait rire de bon cœur. Son *Lutrin*, épopée burlesque, est un badinage très amusant.

On appelle *Querelle des anciens et des modernes* un célèbre débat, dans lequel furent comparés les mérites des écrivains anciens et ceux des écrivains du siècle de Louis XIV. Des scrupules religieux mettaient en défiance certains esprits contre l'idéal païen, alors qu'une connaissance approfondie de l'antiquité transportait d'enthousiasme d'autres esprits.

La *Querelle des anciens et des modernes* se divise en deux périodes. Dans la première, *Perrault* et *Fontenelle* tiennent pour les *modernes*, et *Boileau* pour les *anciens*. La seconde période met aux prises *M^{me} Dacier* et *Lamotte*. Dans sa *Lettre à l'Académie française*, Fénelon se prononça en faveur des *anciens*.

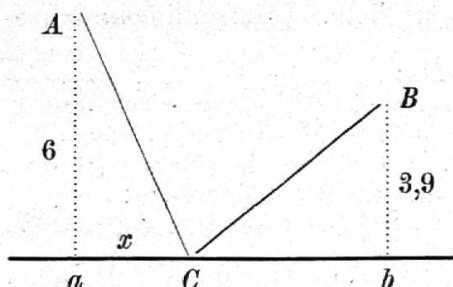
Le débat n'est pas encore clos aujourd'hui. — Les partisans de l'enseignement classique et ceux de l'enseignement moderne se disputent ; aux uns comme aux autres nous souhaitons une victoire partielle.

HENRIETTE PERRIN-DUPORTAL.

II. MATHÉMATIQUES

Solution du problème n° 12. — On veut construire sur une rivière dont le cours est rectiligne dans la partie considérée, un pont qui se trouve à égale distance de deux localités *A* et *B*, situées du même côté de la rivière. Les longueurs des perpendiculaires abaissées de *A* et *B* sur la rivière sont respectivement 6 km et 3,9 km. La partie de la rivière comprise entre les deux perpendiculaires est 7,7 km. Quelle est la distance entre *A* et *B* et la distance entre le pont et ces deux localités ?

Soient *a* et *b* les pieds des \perp abaissées de *A* et de *B* sur la rivière, *C* le pont. On a $AC = BC$, donc,



$$Aa^2 + aC^2 = Bb^2 + Cb^2 \quad \text{ou}$$

$$6^2 + x^2 = 3,9^2 + (7,7 - x)^2$$

$$36 + x^2 = 15,21 + 59,29 + x^2 - 15,4x$$

$$x = \frac{38,5}{15,4} = 2,5 ; \quad \text{donc}$$

$$AC = \sqrt{6^2 + 2,5^2} = 6,5 \text{ km.}$$

Le pont est donc à 6,5 km de chaque localité.

Menant *BC* parallèlement à la rivière, on a :

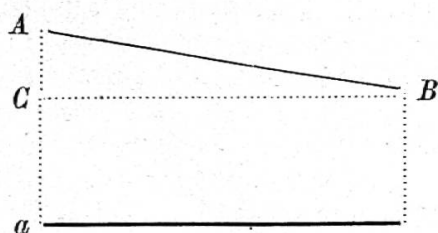
$$aC = 3,9 ; \quad AC = 6 - 3,9 = 2,1, \quad \text{donc}$$

$$AB^2 = 7,7^2 + 2,1^2 = 63,7 \quad \text{et}$$

$$AB = \sqrt{63,7} = 7,981 \text{ km.}$$

La distance entre les deux localités est donc 7,981 km.

Ont envoyé des solutions exactes : M. E. Jaton à Villars-le-Comte ; M. C. Blanc à Pully ; M. Jaccard à Tavannes ; M. Huber à Goumoëns-la-Ville ; M. C. Romy à Moutier ; M. C.-W.-E. van Voorst-van Beest à Maarssen (Hollande) ; M. Marrel à Montreux et M. E. P. à Montreux.



III. GÉOGRAPHIE, HISTOIRE ET HISTOIRE NATURELLE

On nous prie de reproduire les conclusions d'un rapport de conférence sur l'enseignement de ces branches à l'école primaire. Nous déférerons volontiers à ce vœu en donnant ci-après les principales.

I. L'enseignement des branches réales développe dans un ordre naturel les facultés de l'intelligence : l'attention, l'esprit d'observation, l'imagination, le jugement, le raisonnement, la mémoire ; il contribue puissamment à la culture esthétique, morale et religieuse ; il procure, pour les besoins de la vie, des connaissances d'une utilité incontestable.

II. Au degré moyen, cet enseignement comprendra essentiellement des monographies (tableaux géographiques, biographies d'hommes célèbres, description d'objets de la nature). Au degré supérieur, on y joindra des vues d'ensemble et des classifications élémentaires. En géographie, on éliminera les détails superflus et l'on tiendra compte du développement qu'ont pris les relations de notre pays avec l'étranger. En histoire, on visera plus à la culture morale et intellectuelle qu'à l'étendue des connaissances. Pour donner une base concrète à l'instruction civique, on la rattachera à l'étude de la géographie et de l'histoire. Dans le domaine des sciences naturelles, on tirera un parti utile de la liaison intime qu'elles ont avec d'autres branches, notamment avec la géographie, et l'on prendra en considération les besoins de l'agriculture et de l'industrie.

III. L'enseignement des branches réales est un puissant auxiliaire de celui de la langue qu'il féconde par de nombreux exercices d'élocution, par les travaux écrits auxquels il peut donner lieu et par la lecture.

IV. 1. L'enseignement de la *géographie* doit :

- a) être intuitif, raisonné et pratique ;
- b) éveiller la curiosité scientifique ;
- c) contribuer à la culture du sentiment religieux et du sentiment patriotique.

A cet effet, on emploiera les moyens suivants :

- o) promenades scolaires ; vues géographiques et reliefs ; usage constant de la carte murale et surtout de la carte muette ; dessin au tableau noir ; copie et reproduction de mémoire de la carte de la contrée étudiée ; recherche des causes et des effets ; voyages fictifs ; comparaisons ;
- b) fréquentes digressions dans le domaine des sciences avec lesquelles la géographie offre des points de contact ;
- c) contemplation des œuvres de la création et des beautés de notre pays.

Dans cet enseignement, le maître se servira tour à tour de l'exposition, de la catéchisation et de la méthode socratique et exigera de fréquents comptes rendus écrits.

2. L'enseignement de l'*histoire* doit :

- a) être pittoresque et animé ;
- b) être raisonné, au degré supérieur surtout ;
- c) exercer convenablement la mémoire ;
- d) être religieux et moral.

Une leçon d'histoire comprendra essentiellement les opérations suivantes :

- a) exposition libre de la matière de la leçon, combinée avec l'usage de la carte murale, de tableaux historiques et du tableau noir ;
- b) catéchisation analytique destinée à s'assurer si les élèves ont compris et retenu ;
- c) reproduction orale, par les élèves, du sujet traité ;
- d) considérations morales ;

- e) reproduction par écrit comme exercice de composition;
- f) lecture du texte dans le manuel, accompagnée des explications nécessaires.

Les formes de la méthode à employer sont les mêmes que pour la géographie.

3. Dans l'enseignement de l'*histoire naturelle*, on tiendra compte des trois principes suivants :

- a) l'intuition doit être autant que possible immédiate;
- b) cet enseignement doit exercer autant que possible tous les sens;
- c) il doit être poétique, religieux et moral.

L'étude complète d'un sujet comprend :

- a) description analytique de l'objet;
- b) recherche de son origine et des avantages et des inconvénients qu'il peut présenter;
- c) comparaison de l'objet étudié avec d'autres objets analogues;
- d) conclusion morale;
- e) résumé écrit de la leçon;
- f) étude de la description de l'objet dans le manuel si les élèves en ont un entre les mains.

Pour faciliter l'étude de cette branche, on donnera de temps en temps les leçons en plein air, dans les champs ou dans les bois, et l'on établira dans chaque commune, avec le concours des élèves, un musée scolaire; l'école sera en outre pourvue d'une bonne collection de tableaux d'histoire naturelle. Dans les leçons, le maître emploiera constamment la méthode socratique.

V. L'étude des branches réales doit être préparée au degré inférieur par les leçons de choses. Cette préparation sera satisfaisante à la condition :

- a) que le programme de l'enseignement intuitif du 1^{er} degré soit mis en rapport avec celui des branches réales;
- b) que le premier de ces enseignements développe les mêmes facultés que le second et que l'on se serve pour cela des mêmes procédés.

VI. Pour des raisons d'hygiène surtout et aussi pour ne pas altérer les bons rapports qui doivent exister entre la famille et l'école, on s'appliquera toujours à réduire au strict indispensable les tâches à domicile. E. P.

Pensées

Il n'y a rien à faire là où on ne veut pas écouter un conseil.

A se tourmenter d'avance on ne change rien aux choses.

Quand on subit une perte par sa négligence, l'honnêteté et la droiture sont exposées à de rudes assauts.

Plus les dieux sont petits, moins ils font attention aux humbles.

L'homme s'accoutume peu à peu à tout, même à se mouvoir dans un étroit espace.

L'honnêteté est toujours la meilleure ruse.

On peut attendre des autres ce qu'on ferait soi-même.

Un enfant va pour la première fois à l'école; il voit le maître emporté et violent; il restera longtemps sous cette impression de terreur qui se changera rarement en un sentiment d'affection.

La bienveillance est un beau mot et une vertu plus belle encore et plus indispensable qu'on ne le croit généralement; elle doit être une des vertus préférées de l'instituteur.

Aux yeux des parents le maître d'école ne doit être ni jeune, ni vieux, ni jeune et léger hors de l'école, ni vieux et faible à l'école. Un sentiment inconscient leur dit que le régent doit être un modèle pour leurs enfants, un auxiliaire dans la répression de la légèreté et de l'indiscipline de la jeunesse.

Il est des régents qui préparent leurs élèves plusieurs semaines à l'avance, qui leur font apprendre leurs réponses par cœur en vue d'un brillant examen; c'est là chercher leur propre gloire et non le profit de leurs élèves; c'est inculquer à ceux-ci mensonge et tromperie.

Il en est du commencement d'une école comme du mariage. Le maître et les élèves ont leur lune de miel durant laquelle le plus fin des deux conjoints épie les côtés faibles de l'autre et prend la position qu'il entend conserver dans la suite.

Dans la vie d'un enfant, il n'est guère d'événement plus marquant que l'arrivée d'un nouveau maître d'école; c'est sous ses regards qu'ils passeront une grande partie de leurs journées; c'est lui qui sera le dispensateur des punitions et des récompenses; il leur importe de savoir comment ils pourront le réduire à l'impuissance, le désarmer, le jouer, le braver; dès les premiers jours, ils l'observent avec une attention extraordinaire; comme l'escargot, ils jettent prudemment leurs cornes en avant; touchent-ils à un obstacle, ils se tournent d'un autre côté jusqu'à ce qu'ils sachent à quoi ils en sont; cette manœuvre est toute inconsciente de leur part; c'est chez eux une sorte d'instinct.

Malheur au régent qui n'est pas sur ses gardes, et qui confiant dans le sentiment de sa supériorité indiscutable, ne se doute de rien et ne sait pas opposer à ses élèves un maintien digne et affectueux! Fût-il d'ailleurs bien doué pour l'enseignement, il ne gagnera pas leur respect et leur attachement; il n'obtiendra jamais une discipline convenable; son école sera ou une maison d'indiscipline, ou une maison de force.

Extraites de *Jérémias Gotthelf* par A. Thiébaud.

Pauvres humains! nous attachons des idées de grandeur à l'ambition et nous ne voyons pas qu'elle naît de la faiblesse.

S'affranchir des erreurs communes, se créer de sages principes, et, faire plus, oser les suivre: voilà ce qui prouve de la force.

Mais avoir besoin d'éblouir le vulgaire, devancer, en rampant, d'autres hommes et leur disputer des hochets, cela supposerait une grande âme?

Il y a souvent de la folie dans nos raisonnements et de la naïveté dans notre enthousiasme.

GUSTAVE DROZ.

L'éducation, c'est la science de la vie, c'est l'art de bien vivre. L'éducation a pour objet de tirer d'un homme tout ce que cet homme peut donner, c'est-à-dire de développer tous ses organes, toutes ses facultés. Et, comme le bonheur de l'individu tient au parfait développement de ses organes et de ses facultés, la science qui lui permet de les développer et de s'en servir est la science même de la vie.

ED. LABOULAYE.

Et maintenant qu'une nouvelle année va bientôt commencer, maintenant que l'*Educateur* est sur le point de passer en d'autres mains plus compétentes, il ne nous reste qu'à prendre congé de vous, chers correspondants et amis. Nous faisons appel à toute votre indulgence pour les heurts et manquements que nous avons pu commettre et vous remercions très sincèrement d'avoir bien voulu faciliter notre tâche parfois pénible.

Espérons que la nouvelle année sera pour vous tous fructueuse et heureuse et qu'elle commencera une ère de nouvelle prospérité pour l'organe de la Société pédagogique de la Suisse romande.

H^{ri} PRÊTRE et E. PÉQUEGNAT.